

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 mars 2023

Séance ordinaire du **07 mars 2023** – 20 h 30 – Salle du Conseil, Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 14

Absents : 0

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : Mme MOSCHLER Isabelle

Date de convocation : 28 février 2023

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - ROSFELDER
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mme RIEUX Dominique

5. Rénovation de l'éclairage public – Demande de subvention au titre du Fonds Vert – Information- Information

M. le Maire informe les conseillers qu'une demande de subvention a été introduite au titre du Fonds Vert, le 09 février 2023.

Le Fonds Vert est un nouveau dispositif de l'Etat destiné à aider les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique dans les domaines suivants :

1. renforcer la performance environnementale : rénovation énergétique des bâtiments publics, soutien au tri à la source, valorisation des biodéchets, rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.
2. adapter leurs territoires au changement climatique : prévention des inondations, appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents, renforcer la protection des bâtiments des collectivités d'outre-mer contre les vents cyclonique, prévention des risques d'incendies de forêt, recul du trait de côte, fonds de renaturation des villes.
3. améliorer leur cadre de vie : déploiement des zones à faibles émissions mobilité, développement du covoiturage, recyclage des friches, biodiversité.

Inscrit dans la loi de finances 2023, ce fonds doit permettre le déploiement d'actions territoriales, sous la responsabilité des préfets.

La rénovation du parc de l'éclairage public à Innenheim qui a déjà fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DSIL/DETR 2023 répond aux critères du Fonds Vert. De ce fait, les services de la Préfecture ont demandé à la commune de basculer cette demande de financement sur la plateforme de gestion du Fonds Vert, le projet étant potentiellement éligible.

La commune attend la décision de la Préfecture.

Le Conseil Municipal a pris acte.

La secrétaire de séance,
Isabelle MOSCHLER.

Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 22 mars 2023

Le Maire,
Jean-Claude JULLY.

